|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/images/i_ornements/soleil.gif
 | **CANEVAS D'ÉLABORATION D'UNE ACTIVITÉ COOPÉRATIVE\*** |   |

|  |
| --- |
| ( TITRE DE L'ACTIVITÉ ) |

|  |  |
| --- | --- |
| **Matière(s) :** |   |
| **Ordre et classe d'enseignement :** |   |
| **Temps alloué :** |   |

**Référence au matériel didactique (s'il y a lieu)**

|  |
| --- |
|   |

**Objectif(s) pédagogique(s)**

|  |
| --- |
|   |

[**Objectif(s) de coopération**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor416815)

|  |
| --- |
|   |

**Tâche du groupe**

|  |
| --- |
|   |

**Connaissances et habiletés préalables (s'il y a lieu)**

|  |
| --- |
|   |

**Ressources matérielles nécessaires**

|  |
| --- |
|   |

[**Formation des équipes**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor415187)

|  |
| --- |
| [Taille des équipes](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor415774)[Type de regroupement](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor415187) |

[**Interdépendance positive**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor416034)

|  |
| --- |
|   |

[**Responsabilisation individuelle**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor416034)

|  |
| --- |
| [Les rôles](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor416357) |

[**Habiletés cognitives et coopératives**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor416815)

|  |
| --- |
|   |

[**Rôle de l'enseignante ou de l'enseignant**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor417586)

|  |
| --- |
|   |

[**Objectivation**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor417178)

|  |
| --- |
|   |

**Évaluation (s'il y a lieu)**

|  |
| --- |
|   |

**Activité(s) d'enrichissement et de suivi (s'il y a lieu)**

|  |
| --- |
|   |

**Considérations supplémentaires**

|  |
| --- |
|   |

Adapté de : Abrami, Philip C. & al., L'apprentissage coopératif. Théories, méthodes, activités, Les Éditions de la Chenelière, Montréal, 1996, p.123, Tableau 10.3.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **L'APPRENTISSAGE** **COOPÉRATIF** |

|  |
| --- |
|  [**ÉLABORATION D'UNE ACTIVITÉ COOPÉRATIVE**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/5act/cnvguide.htm) |

 |

## http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/images/i_ornements/fleurs.gifhttp://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/images/i_ornements/fleurs.gif

***par Diane Arcand***

L'apprentissage coopératif a pour objet d'améliorer la réussite des élèves, en misant sur la qualité des relations interpersonnelles lors des activités proposées. L'apprentissage coopératif met donc l'accent sur le travail en groupes restreints où des élèves, de capacités et de talents différents, s'efforcent d'atteindre un objectif commun. Le travail est structuré de façon que chaque élève participe à l'accomplissement de la tâche proposée. Cette méthode favorise l'acquisition d'habiletés cognitives et sociales qui ne sont pas innées. Les élèves qui ont souvent l'occasion de travailler ensemble, dans le contexte de l'apprentissage coopératif, pourront peu à peu mettre en pratique ces habiletés et, ainsi, les acquérir.

De plus, l'apprentissage coopératif soutient et facilite le transfert des connaissances. Cette méthode rejoint, sous cet aspect, les objectifs de l'enseignement stratégique. En effet, les interactions sociales que l'apprentissage coopératif permet incitent les élèves à verbaliser et à reformuler leurs idées, à les confronter, à discuter et à comparer leurs façons d'apprendre. La création d'un contexte favorable à la discussion des connaissances, au sein d'un groupe de coopération, améliore la qualité de l'apprentissage en soutenant le transfert des connaissances.

**LE TRAVAIL EN ÉQUIPE ET L'APPRENTISSAGE COOPÉRATIF**

Le travail en équipe suppose que l'on réunit des élèves pour les amener à accomplir une tâche commune dans le but d'atteindre un objectif commun. Ces deux éléments font partie intégrante du travail en équipe exécuté en coopération. En outre, la méthode coopérative inclut des composantes qui viennent promouvoir, au sein des équipes de travail, l'interdépendance positive et la responsabilisation individuelle, ce qui rend ainsi le travail plus efficace et plus valorisant.

**LES COMPOSANTES DE L'APPRENTISSAGE COOPÉRATIF**

Les composantes de l'apprentissage coopératif constituent le cœur de cette méthode et établissent sa spécificité. Elles définissent le cadre d'organisation du travail et structurent le contexte et le contenu des activités d'apprentissage. Ces composantes sont :

 [le regroupement des élèves;](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor415187)

[l'interdépendance positive et la responsabilisation individuelle;](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor416034)

[les habiletés cognitives et coopératives;](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor416815)

[l'objectivation;](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor417178)

[le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/2app_coo/t_base.htm#anchor417586).

**LE REGROUPEMENT DES ÉLÈVES**

**Les regroupements au hasard**

On peut constituer les équipes coopératives en utilisant, par exemple, des cartes à jouer. Après avoir distribué les cartes, on demande aux élèves de se regrouper selon qu'ils et elles ont en main du cœur, du pique, du carreau ou du trèfle. On peut aussi leur remettre des cartons de couleur. Les équipes se composeront alors d'élèves ayant des cartons de même couleur ou de couleur différente.

Ce type de regroupement permet de modifier facilement le nombre d'élèves par équipe (précisément parce que ce regroupement ne se fonde sur aucun critère d'affinité) tout en respectant le nombre total d'élèves par classe.

Les regroupements au hasard habituent les élèves à travailler avec plusieurs autres élèves de personnalité différente, reproduisant ainsi le travail en société, où l'on choisit rarement ses coéquipiers et ses coéquipières. Ce type de regroupement permet à l'élève d'acquérir des habiletés sociales telles que la tolérance, le respect et la valorisation des différences.

**Les regroupements par affinités**

Il est important, quelquefois, de laisser les élèves se regrouper à leur guise, surtout lorsqu'il leur faut exprimer des sentiments ou discuter de sujets qui les touchent personnellement. Un climat de confiance et de complicité doit régner lors de tels échanges.

**Les regroupements par proximité**

Lors d'une étape précise en cours d'activité, il peut s'avérer utile de réunir deux élèves pour une courte durée en vue de leur permettre de comparer ou de vérifier leur travail, d'échanger de l'information et de se soutenir. On demande à l'élève, par exemple, de discuter avec son voisin ou sa voisine pour lui donner une explication. On l'invite ensuite à écouter attentivement l'explication de son ou sa partenaire. On peut aussi dire à l'élève d'échanger sa copie avec son voisin ou sa voisine afin de vérifier s'il reste des erreurs dans ses phrases. On peut également lui proposer de faire relire son texte par un ou une autre élève qui pourra vérifier si tout est complet.

**Les regroupements par champs d'intérêt**

On peut laisser les élèves libres de choisir un sujet ou un thème qui les intéresse ou l'on peut leur demander de choisir parmi des activités proposées celle qu'ils et elles veulent préparer. Puis on leur dit de se regrouper selon l'activité choisie. On peut, bien sûr, d'abord placer les élèves en équipe pour ensuite les inviter à choisir ensemble l'activité à préparer. Il faut cependant savoir que les deux types de regroupement permettent d'atteindre des objectifs différents. Le premier respecte les goûts des élèves et suscite leur motivation et leur engagement. Le second permet aux élèves d'apprendre à faire des concessions et les initie à la pratique du consensus, lesquelles sont des habiletés de haut niveau. L'enseignante ou l'enseignant doit bien circonscrire les objectifs de coopération à atteindre avant de choisir le type de regroupement à privilégier pour une activité donnée.

**Les regroupements formés par l'enseignante ou l'enseignant**

Dès le départ, l'enseignante ou l'enseignant se réserve le droit de former les équipes. Cette règle de fonctionnement en apprentissage coopératif doit être connue des élèves et doit leur être expliquée. En effet, les élèves doivent savoir que, pour certaines activités, il leur est possible de se regrouper soit au hasard, soit par proximité ou encore par affinités ou par champs d'intérêt. Pour d'autres tâches, c'est plutôt l'enseignante ou l'enseignant qui détermine la composition des équipes. On informe donc les élèves que, pour certaines activités, l'enseignante ou l'enseignant considérera les forces de chaque élève afin de constituer des équipes efficaces et productives.

En fait, le regroupement idéal en apprentissage coopératif doit respecter une certaine hétérogénéité. On considère les forces du point de vue scolaire (si l'on forme des équipes de quatre élèves, on choisira un ou une élève de force supérieure, deux élèves de force moyenne et un ou une élève faible); on prend aussi en considération les diversités culturelles et linguistiques ainsi que le sexe des élèves. L'enseignante ou l'enseignant peut former des équipes pour une période variant de deux semaines à une étape scolaire. Lorsqu'il y a un regroupement à plus long terme, ces équipes deviennent des équipes de base.

On tient compte aussi des personnalités ou de toute autre considération qui pourrait faciliter la formation d'équipes d'apprentissage équilibrées. Il est donc très important que l'enseignante ou l'enseignant planifie les regroupements des élèves en ayant bien en mémoire les objectifs à atteindre, puisque le regroupement soutient cet objectif et influe sur la qualité du travail accompli. On doit aussi s'assurer que le travail comporte des défis et des objectifs à la mesure de l'ensemble de l'équipe. De là l'importance, pour l'enseignante ou l'enseignant, de former des équipes selon les critères qui viennent d'être énoncés.

**LA TAILLE DES ÉQUIPES**

En apprentissage coopératif, le nombre idéal d'élèves pour former une équipe est de quatre parce qu'il permet de maximiser les interactions. Cependant, les équipes de deux élèves se prêtent bien aux échanges et aux tâches précises de courte durée. Les équipes de trois peuvent parfois poser des problèmes puisque, souvent, on tend à isoler ou à ignorer la ou le troisième élève. Le regroupement à cinq illustre bien l'expression "être la cinquième roue du carrosse". En règle générale, plus l'équipe est nombreuse, plus il devient difficile de la diriger. Au primaire, surtout, on recommande d'utiliser le regroupement à deux qui peut facilement, si l'on associe deux équipes, devenir un regroupement à quatre.

**L'INTERDÉPENDANCE POSITIVE ET LA RESPONSABILISATION INDIVIDUELLE**

L'interdépendance positive et la responsabilisation individuelle constituent les deux principes sur lesquels repose la pédagogie de la coopération. Ces principes la différencient du travail en équipe traditionnel. Ils sont indissociables lorsqu'on parle du travail en coopération. On peut cependant les définir séparément.

L'interdépendance positive est présente au sein d'une équipe lorsque tous les élèves ont le même objectif, participent également et activement à l'exécution de la tâche, partagent leurs connaissances, leur expertise et leurs ressources en se respectant et en s'entraidant ainsi que lorsque la tâche qui leur est proposée est structurée par l'enseignante ou l'enseignant de façon qu'aucun ni aucune membre de l'équipe ne puisse l'exécuter individuellement.

La responsabilisation individuelle est tangible au sein d'une équipe lorsque les élèves se sentent responsables et de leur apprentissage et de la réussite de l'équipe. Les élèves sont conscients que leur propre engagement et leurs efforts en vue de soutenir leurs coéquipiers et coéquipières sont essentiels à l'atteinte des objectifs de l'équipe. L'enseignante ou l'enseignant doit favoriser la responsabilisation individuelle des élèves en assignant des rôles précis à chaque élève, au sein des équipes, lors de l'accomplissement d'activités coopératives.

**L'IMPORTANCE D'ASSIGNER DES RÔLES**

Les rôles sont essentiels au bon fonctionnement de l'équipe et à sa gestion. En assignant des rôles, on s'assure de la répartition équitable du travail. Les rôles servent aussi à assurer et à contrôler la participation et la responsabilisation de tous les coéquipiers et coéquipières. Il existe quatre rôles types en apprentissage coopératif :

* **le ou la responsable du matériel** distribue le matériel à ses coéquipiers et coéquipières et doit le rapporter intact et complet à la fin de l'activité;
* **le ou la responsable de l'emploi du temps** s'assure que la tâche s'accomplit dans les limites du temps accordé pour l'exécuter;
* **l'animateur ou l'animatrice** accorde le droit de parole et s'assure que les discussions se déroulent harmonieusement, dans le respect de tous et de toutes;
* **le ou la secrétaire/porte-parole** est responsable de la consignation des résultats du travail de l'équipe et doit en faire part à la classe.

Les rôles soutiennent la tâche à accomplir. Il ne faut pas avoir peur d'en créer de nouveaux, qui permettront soit de mieux organiser le fonctionnement de l'équipe et du travail, soit de faciliter les apprentissages et les interactions au sein de l'équipe.

Les rôles sont, la plupart du temps, distribués par l'enseignante ou l'enseignant qui a le souci d'en assurer la rotation afin que les élèves puissent se familiariser avec chacun des rôles. Ces derniers aident les élèves à devenir plus responsables quant aux tâches à accomplir lors du travail en équipe.

Au primaire, plus particulièrement, les jeunes élèves aiment beaucoup les rôles. L'expérimentation en classe démontre que, lorsqu'on décide d'assigner des rôles pour une activité donnée, il faut le faire pour tous les membres de l'équipe, sans exception! Sinon, on risque de démotiver les élèves qui n'en ont pas parce que ceux-ci et celles-ci se sentent alors moins engagés et parfois même rejetés. On peut ainsi créer le rôle de **responsable du silence**, qui a la tâche de s'assurer que le nombre de décibels est acceptable lors d'une discussion! **Une vérificatrice ou un vérificateur de la compréhension** peut s'assurer que les consignes sont claires ou que les étapes du travail sont bien déterminées.

[**LES HABILETÉS COGNITIVES ET COOPÉRATIVES**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/4terrain/hab.htm)

Enseigner aux élèves les habiletés de coopération qui vont les aider à améliorer leurs relations interpersonnelles et à acquérir des valeurs constitue le grand défi de l'apprentissage coopératif. Les conséquences de cet enseignement sur la qualité des interactions et même sur la réussite scolaire des élèves sont appréciables. Les habiletés de coopération sont de trois types : 1) celles qui sont liées à la gestion du travail en équipe (par exemple, "Se déplacer sans bruit"); 2) celles qui sont rattachées à la qualité des apprentissages (par exemple, "Pratiquer l'écoute active"); 3) celles qui concernent les relations interpersonnelles et sociales (par exemple, "Exprimer son désaccord avec respect").

On enseigne généralement les habiletés de coopération aux élèves en demandant leur collaboration; ceux-ci et celles-ci sont amenés à préciser **les comportements et les attitudes** qui démontreront leurs efforts pour atteindre l'objectif visé et **les mots qu'ils emploieront** pour se faire penser réciproquement à respecter cet engagement.

Lors d'une activité coopérative où les élèves sont regroupés en équipe, on annonce dès le début l'habileté à travailler et l'on concrétise cette habileté en proposant des stratégies pour y parvenir. On établira par exemple que l'élève qui veut pratiquer l'habileté "Chacun son tour" n'interrompra pas la personne qui parle mais demandera plutôt la parole en levant la main. Il dira : "Excusez-moi, puis-je parler maintenant?". Lorsque l'activité est terminée, on fait un retour (objectivation) sur la pratique de l'habileté au sein de l'équipe.

**L'OBJECTIVATION**

L'objectivation permet de faire un retour sur les apprentissages et aussi sur la démarche. Elle est une étape essentielle, car elle permet de boucler la boucle et de faciliter l'assimilation ainsi que le transfert des connaissances et des habiletés.

Les deux grilles d'objectivation qui suivent sont utiles lorsqu'on veut effectuer un retour sur une habileté de coopération précise. Elles ont pour objet de susciter la réflexion individuelle de même que la réflexion et l'échange en équipe. Toute personne convaincue de la nécessité d'enseigner les habiletés de coopération aux élèves ne doit pas escamoter l'étape de l'objectivation, qui favorise le développement social des élèves.

|  |  |
| --- | --- |
| **CHACUN SON TOUR** | **ENCOURAGER** |
| J'ai essayé de ne pas interrompre mes coéquipiers et coéquipières.Toujours  Quelquefois  Rarement   | J'ai fait des efforts pour encourager les membres de l'équipe.  |
| Mes coéquipiers et coéquipières m'ont aidé ou aidée à pratiquer l'habileté.OUI  NON   | - \_\_\_\_\_1\_\_\_\_\_2\_\_\_\_\_3\_\_\_\_\_ + |
| La prochaine fois, nous devrions :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Quels efforts ai-je faits ?\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

[**LE RÔLE DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT**](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/coop/4terrain/roleens.html)

Les enseignantes et les enseignants qui utilisent l'apprentissage coopératif en classe voient leur rôle se diversifier. Ils ne sont plus les uniques personnes à transmettre leur savoir. Tantôt personnes-ressources, observateurs, experts, facilitateurs, les enseignantes et les enseignants qui vivent la pédagogie de la coopération planifient et structurent leur enseignement de façon que leurs élèves puissent apprendre mutuellement tout en s'entraidant et en partageant. Il faut, pour cela, apprendre à déléguer, à "lâcher prise", à faire confiance, tout en conservant la maîtrise de la situation. Cette méthode motivante et dynamique, qui concourt à rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages, est tellement bénéfique qu'il vaut bien la peine de s'y engager.